

La sous-traitance associée au soutien de la filière automobile

Le « Pacte automobile » se présente comme un plan massif de soutien à l'ensemble de la filière automobile auquel les sous-traitants sont associés à travers une plate-forme d'échanges désormais opérationnelle.

On se souvient que, dans le prolongement des Etats Généraux de l'automobile, le Président de la République Nicolas Sarkozy avait présenté en février le « Pacte Automobile », nouveau plan massif de soutien à l'ensemble de la filière automobile. Le Pacte automobile traduit la volonté d'accroître la performance et la capacité d'innovation de l'ensemble de la filière. Il s'appuie sur la mise en œuvre d'un nouveau Code de performance et de bonnes pratiques approuvé conjointement par les représentants des constructeurs, des équipementiers et des sous-traitants.

La compétitivité globale de la filière automobile est en effet naturellement fonction de la compétitivité de chacun de ses maillons, des grands donneurs d'ordres aux PME sous-traitantes de « rang n »,



Contrôle qualité d'injecteurs à essence produits chez Bosch (Phot. Bosch).

et chacun d'eux est étroitement dépendant des autres. Les relations entre les différents acteurs de la filière sont un des facteurs de sa compétitivité et leur amélioration constitue un enjeu réel pour le long terme, au-delà de la crise actuelle.

Le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) et le Comité de liaison des fournisseurs de l'automobile (CLIFA), qui s'exprime au nom de l'ensemble des équipementiers et sous-traitants, ont ainsi abouti à ce « Code de performance et de bonnes pratiques », concrétisation du Pacte automobile. Ce code a conduit à la mise en place d'une « plate-forme d'échanges », désormais opérationnelle, rassemblant l'ensemble des organisations professionnelles de la filière. But : mettre en œuvre le « Code de performance et de bonnes pratiques » et d'en suivre la bonne application. Elle fournit également l'espace privilégié de dialogue au sein de la filière, avec notamment l'objectif de donner une visibilité réelle sur les priorités de long terme des donneurs d'ordres et d'impulser ainsi une nouvelle dynamique de l'ensemble des acteurs.

La plate-forme permanente d'échanges et de concertation entre clients et fournisseurs de la filière automobile s'articule autour de quatre groupes de travail :

- la diffusion du *Lean Manufacturing* ;
- les compétences et métiers de demain ;
- les technologies d'information et de communication, et les processus d'acquisition des biens d'équipement de production ;
- les stratégies à moyen et long terme des donneurs d'ordres.

La structure est présidée par Claude Cham, administrateur de l'équipementier Magneto Wheels (roues en acier), président d'honneur de la SIA (Société des ingénieurs de l'automobile), et vice-président du Clifa. Les deux autres membres du bureau de direction sont Patrick Sergeant (vice-président), président du directoire des Ateliers des Janves (forge), directeur général de la société d'usinage AMI, et représentant plusieurs groupements professionnels dans le secteur de la forge ; et Patrick Blain (secrétaire exécutif opérationnel), chargé de missions auprès du président de Renault.

Le Syndicat national du décolletage (S.N.DEC), a déclaré être satisfait de cette mesure puisqu'elle faisait partie de ses recommandations émises à l'occasion des Etats généraux de l'automobile. Le S.N.DEC agit en effet depuis plusieurs mois en faveur d'une évolution des relations entre clients et fournisseurs dans la filière automobile, notamment en pointant l'absurdité des quotas d'achats en pays à faible coût de main d'œuvre. ■

UN FONDS DE GARANTIE POUR LES PRÊTS OCTROYÉS AUX ÉQUIPEMENTIERS

Pour faciliter l'accès au crédit des PME de la filière automobile, le dispositif mis en place au sein d'Oseo, permet de garantir jusqu'à 90 % des prêts sur des montants couverts pouvant atteindre 15 M € par entreprise. Tous secteurs confondus, le fonds permettra de garantir 4 Mrds € de prêts pour les PME et 1 Mrd € pour les entreprises de plus grande taille. La capacité du fonds pourra être accrue afin de pouvoir garantir 1 Mrd € de prêts supplémentaires à la filière automobile.

LES DÉCOLLETEURS ET LA FIM TRÈS ENGAGÉS DANS LA DÉFENSE DES SOUS-TRAITANTS

Lionel Baud, président du Syndicat national du décolletage (S.N.DEC), avec le soutien de la Fédération des industries mécaniques (FIM), a poussé à un véritable plan d'aide à la sous-traitance française. Il en va de l'avenir de plus de 500 000 salariés de plus de 32 000 entreprises, déclare Lionel Baud. La contribution du S.N.DEC tient en dix propositions applicables dans les domaines du paiement des charges sociales et fiscales, du chômage économique, de la Loi sur les délais de paiement, de l'assurance-crédit, de la revitalisation urgente du secteur automobile, et du développement de la compétitivité des entreprises.